



Et l'extension ?

Les fondations de l'extension qui accueillera l'ascenseur et l'escalier pour accéder à la salle du Conseil ont été coulées à l'automne. Le projet étant novateur, la phase de conception en amont prend du temps. Des validations du contrôleur technique sont notamment nécessaires, pour confirmer la méthode de pose du moucharabieh.



Planning

Réhabilitation :

- traitement parasitaire et antifongique jusqu'à la fin janvier
- puis démarrage des reprises de charpente

Extension :

- 1er semestre : redémarrage des travaux de l'extension



Renseignements

Besoin de renseignements ou d'échanger sur le chantier, contactez nous par mail mediation-travaux@janze.fr. Jean-Paul BOTREL – Adjoint aux travaux et Marie GERARD – DGS sont à votre écoute.



INFORMATION

Hôtel de Ville
Mise en accessibilité
et accès aux services
publics

Ville de
Janzé

Lettre de suivi de chantier #2

La Ville de Janzé investit pour rendre accessible les services publics présents au sein de l'Hôtel de Ville

Des recherches complémentaires sur le chantier :

Le chantier de rénovation intérieure a commencé cet été avec la phase de déconstruction dans les espaces qui seront réaménagés (accueil, bureau, archives...). Toutefois les premières déposes ont révélé la présence de champignons lignivores et d'insectes xylophages.

Des investigations complémentaires ont donc dû être conduites, à plusieurs endroits et en plusieurs phases. Au final, 4 séries de tests ont été menées au fur et à mesure des déposes, depuis cet été, avec l'entreprise STRB.

Les résultats ont été finalement confirmés par un cabinet indépendant (ADX) le 3 décembre. Ils mettent en évidence :

- la présence de Mérule et d'Antrodia dans les planchers
- la présence de vrillettes et grosses vrillettes dans les charpentes et planchers

Le diagnostic final élaboré, le traitement de ces parasites va débuter en janvier et les travaux vont reprendre leur cours. L'impact financier de la découverte parasitaire est estimé à un surcoût de **116 000 € HT** entre les recherches, déposes supplémentaires, traitement et réfections diverses



La mérule, qu'est-ce que c'est ?

La mérule (ou *Serpula lacrymans*) est un champignon lignivore : il se nourrit du bois.

La mérule en quelques mots :

- C'est un champignon qui attaque principalement le bois humide (charpentes, planchers, poutres) en le décomposant et en lui faisant perdre ses capacités structurelles.
- La mérule se développe dans l'ombre, les endroits confinés et avec un taux d'humidité élevé.
- La mérule produit des filaments (mycélium) capables de se propager à travers les murs et les matériaux poreux.



Les risques pour le bâtiment

La présence de la mérule a des conséquences sur le bâtiment :

- **Affaiblissement structurel** : la mérule dégrade le bois en profondeur, le rendant friable et dangereux. La solidité du bâtiment peut être atteinte.
- **Propagation rapide** : elle peut traverser murs, plâtres et joints, ce qui complique l'éradication.
- **Travaux coûteux** : l'intervention implique l'assainissement complet des zones touchées, 1 mètre autour de la dernière pièce de bois infestée (pour détruire tous risques de filaments)

